

N° D'ORDRE : 2019-135

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers
En exercice : 29*

Présents : 24

Pouvoirs : 05

Excusés : 00

Absents : 00

*Qui ont pris part
à la délibération : 29*

Date de convocation : 20 Septembre 2019

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – M. BLANC Romain - Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h40, participe à partir du point n°1) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne (arrivée à 18h53, participe à partir du point n°2) - Mme PICHARD Laure (arrivée à 18h51, participe à partir du point n°1) - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – Mme LEVY Severyn – M. CORNU François – M. LANFANT Max.

Pouvoirs : Mme MONTAGNE Françoise (arrivée à 19h49, participe à partir du point n°11) à M. VINCENT Gilles, Maire - Mme GIOVANNELLI Marie-France à M. BALLESTER Alain - M. BOUVIER Rémy à M. HOEHN Gérard - Mme MATHIVET Séverine à M. MARIN Michel - M. GRAZIANI Frédéric à M. LHOMME Bernard.

Excusé

Absent

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

10 - DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il conviendra de demander à la Métropole Toulon Provence Méditerranée un Fonds de Concours dans le cadre des travaux d'extension du cimetière communal « Les Pins », dont le montant total des travaux est estimé à 415 468,78 € HT soit un montant total de 498 562, 54 € TTC.

En effet, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Groupement SAS MONTI NANNI – SNC EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE a été retenu lors de la Commission de la Commande publique en date du 17 Décembre 2018 pour effectuer lesdits travaux.

L'opération consiste en la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement paysager du cimetière communal « Les Pins » permettant de répondre à un besoin d'équipements, soit des caveaux 2 et 4 places, de columbariums et d'ossuaire.

Les montants estimés pour la réalisation de ce projet sont les suivants :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux préparatoires Terrassements généraux génie civil Construction d'un ossuaire – pose de caveaux voirie et réseaux Mobiliers	415 468,78 €	Département (18 %)	75 000 €
		Région (17%)	70 000 €
		METROPOLE TPM (11%)	46 678 €
		Fonds de Concours	
		Commune (54 %)	223 790.78 €
		Auto-Financement	
TOTAL	415 468,78 €	TOTAL	415 468,78 €

Après avoir apporté toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à solliciter un Fonds de Concours auprès de la Métropole Toulon Provence Méditerranée au montant le plus élevé, soit 46 678€, pour le financement des travaux d'extension du cimetière communal « Les Pins ».

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;
- VU le tableau ci-dessus.

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser le Maire à solliciter un Fonds de Concours auprès de la Métropole Toulon Provence Méditerranée au montant le plus élevé, soit 46 678€, pour le financement des travaux d'extension du cimetière communal « Les Pins ».

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 1^{er} octobre 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT